

avocat que sa mésaventure tiendrait cloîtré et tout honteux.

A dix heures précises le notaire s'installa à sa table au fond du salon, prépara ses papiers et fit la lecture du contrat, puis il tendit la plume à Claire.

La jeune fille, toute tremblante, avec des lueurs blanches dansant devant les yeux, un fléchissement de jambes qui la faisait chanceler, s'approcha, plus morte que vive.

Elle tenait déjà la plume d'or, aux barbes piquées de diamants, quand la porte du salon s'ouvrit tout à coup, et une voix forte, pleine, annonça :

—M. Daniel de Serves.

Tout le monde se retourna, effaré.

Charles avait fait un bond de stupeur.

Claire avait laissé échapper sa plume, et le notaire restait bouche béante, attendant.

Quant à Roustan, il avait senti comme un frisson froid passer entre ses épaules.

Il flairait un danger dans cette apparition inattendue.

Cependant Charles et Claire avaient dévisagé le nouveau venu, qui s'avancait calme et grave, sans paraître troublé, au milieu de la stupéfaction et presque de la terreur de tout le monde.

Ils avaient reconnu aussitôt le vieillard recueilli chez eux, soigné par eux.

Charles allait se lever, mais l'arrivant, de la main lui fit signe de rester à sa place.

Il avait dans le regard une telle autorité que le jeune homme obéit sans hésiter.

Le vieillard, qui portait l'habit et la cravate blanche, qui avait fait tailler sa barbe et ses cheveux, qu'il avait très blancs, et sur le visage duquel s'étendait encore la pâleur de ses jours de maladie, avait l'aspect noble et vénérable.

Les invités le regardaient de tous leurs yeux.

Mal au courant de l'histoire de la maison de Serves, ils ne comprenaient rien à ce qui se passait.

D'où arrivait ce revenant ?

Comment n'avait-il pas été prévenu du mariage, si c'était un parent de la jeune fille qui eût quelque droit de l'être ?

Sans se préoccuper de tous les commentaires qui naissent dans les esprits avant de se chuchoter à l'oreille Daniel de Serves, nous allons désormais lui donner son nom, avait pris le milieu du salon, devant le notaire.

—Oui, déclara-t-il, je suis Daniel de Serves, le père de Charles et de Claire, et je me décide aujourd'hui à sortir de mon néant, à me faire connaître à tous pour sauver ma fille, pour l'arracher à un mariage qui ne saurait être que funeste.

Roustan était devenu livide.

Il s'agitait sur son siège et voulait se lever.

Daniel fit un geste.

—Restez, monsieur. Il n'y a dans mes paroles rien qui vous touche personnellement. Mais il existe entre nos deux familles une tache sanglante qui doit les séparer pour toujours.

Charles écoutait comme sous l'empire d'un rêve.

Il aurait voulu parler et il ne le pouvait pas, faire un mouvement, et il semblait cloué à sa place.

Quant à Claire, il serait impossible d'analyser ce qui se passait en elle. Il y avait de la joie, la joie d'être délivrée enfin d'un mariage odieux, de voir descendre du ciel le sauveur inespéré qu'elle avait invoqué, et de la peur en même temps, une sorte de peur superstitieuse.

Les dernières paroles du vieillard avaient répandu dans le salon une sorte d'épouvante.

Les mots *tache sanglante* venaient d'évoquer tout à coup devant André et devant les membres de sa famille qui savaient son histoire, le spectre de son père assassiné.

Charles put enfin bégayer, au milieu de l'émoi général :

—Pourquoi ne pas vous être fait reconnaître plus tôt, mon père ?

Le vieillard répondit :

—Je vais te le dire.

Puis, se tournant vers André Roustan, immobile, interdît :

—C'est moi, déclara-t-il, qui ai tué votre père !

Un cri d'horreur s'éleva dans le salon.

Sans prendre garde à l'espèce de terreur tragique que cette révélation avait produite autour de lui, Daniel de Serves fit le récit de la mort de son ancien ami, le banquier Roustan, récit que nos lecteurs connaissent, puis il ajouta :

—Après ce meurtre involontaire, je me précipitai hors du cabinet, affolé, perdu, ne sachant plus ce que je faisais, ayant devant les yeux l'image de cette tête fracassée, les narines pleines d'odeurs de sang. Je fuyais au hasard, sans savoir où j'allais, sentant la justice tout Paris derrière moi ; puis quand je me vis pris, le souvenir de ma femme et de mes enfants me revint. Ils mourraient de honte, s'ils apprenaient jamais... J'eus peur de ne pouvoir pas me défendre, de n'être pas cru, et je refusai de me faire connaître, et pendant qu'au Mexique on me croyait mort, péri dans un naufrage, à Paris, j'étais condamné sans qu'on sût mon nom.

Charles et Claire écoutaient, ravis et épouvantés à la fois.

Les autres assistants avaient peine aussi à cacher l'émotion qui les poignait.

Quant à Roustan, il restait sombre, sans faire un mouvement, sans prononcer un mot.

On ne sait quelles pensées sinistres hantaient son cerveau. Pour lui, c'était l'éroulement.

Plus d'espoir maintenant.

Les traînées de sang dont le vieillard avait parlé semblaient creuser entre lui et Claire un abîme profond qu'il ne pourrait jamais franchir.

Il croyait voir cet abîme s'élargir de minute en minute, et il en avait le vertige. On le regardait avec une sorte de curiosité, mais il ne faisait attention à rien. Il pensait à sa vie finie, et par moments un sourire pâle, gouailleur, cynique, errait sur ses lèvres blanches.

Il savait ce qui lui restait à faire désormais, et il l'exécuterait sans faiblir. Il ne voulait pas lutter plus longtemps. Il était vaincu.

Ce mariage, la dernière planche de salut qui lui restait, lui échappant, il se laisserait aller : il sombrerait.

Au milieu du grand silence qui s'était fait, Charles demanda la voix frémissante :

—Vous avez été condamné, mon père ?

—A vingt ans de travaux forcés.

—Que vous avez faits ?

—Je me suis évadé.

Il se fit un nouveau mouvement d'attention dans le salon, puis le vieillard reprit :

—Ce secret, je voulais le garder en moi, mourir avec lui. Je croyais bien que nul ne saurait jamais, surtout vous deux, que l'homme de qui vous tenez la vie avait été condamné et flétri par les lois de son pays.